

COMMUNIQUE DE PRESSE

Projet de loi sur l'économie circulaire : l'AMF se prononce en faveur du réemploi des emballages

Face à la nécessité de lutter contre le gaspillage des ressources, l'AMF défend le principe des emballages réutilisables : verre ou métal, aliments ou produits d'hygiène. Il s'agit d'une véritable politique nouvelle qui répond à l'objectif de réduction des déchets.

C'est pourquoi l'AMF soutient un dispositif fondé sur des circuits de distribution locaux, mis en place par des producteurs locaux et qui nécessite une relation directe entre le producteur et le consommateur. Ce dernier retourne l'emballage usagé au producteur du produit afin de permettre un nouveau remplissage, dans une démarche d'économie circulaire.

C'est une relation de proximité qui ne peut être organisée que par les producteurs qui le souhaitent pour des produits consommés localement et avec l'appui des collectivités. L'AMF prendra rapidement des initiatives visant à mobiliser les acteurs locaux pour développer des projets de réemploi locaux.

L'AMF s'oppose à l'inverse au projet gouvernemental de privatisation de la collecte des plastiques au profit des producteurs et distributeurs, qui n'est en rien une consigne. Ce projet, dont le coût est supporté par le consommateur, fragilise inutilement la collecte publique et ne répond pas au véritable enjeu : la baisse des emballages jetables et l'augmentation du réemploi.

Cette déstabilisation du service public génèrera des pertes financières qui ne pourront être compensées que par l'augmentation de la fiscalité locale des déchets payée par les contribuables.

Avec la collecte sélective qui a changé la vie quotidienne des Français, notre pays est capable de collecter autant que les pays européens qui ont adopté la collecte privée. Mais comme la France, ces pays sont confrontés aujourd'hui au défi de l'augmentation du recyclage effectif.

Mettre au point de nouvelles techniques de recyclage, développer les industries nécessaires en Europe, produire des objets contenant plus de matières recyclées constituent un enjeu majeur pour tous les pays européens, bien plus que la façon de collecter les emballages.

Alors que les collectivités portent le recyclage depuis vingt-cinq ans et continuent à investir massivement pour son développement, l'AMF s'interroge : pourquoi le gouvernement promeut-il une mesure qui menace gravement une des plus fortes politiques locales en matière d'environnement et de développement durable ?